TRANSXPRESS



GUIDE PRATIQUE · TRANSIT ET DÉDOUANEMENT

Valeur en douane contestée en Guinée : que faire ?

Le dossier est déposé, et la douane estime que la valeur déclarée est trop basse. La base de calcul des droits et taxes augmente, la liquidation aussi, et la marchandise attend au port pendant que les frais courent. Cette situation est fréquente. Elle se règle le plus souvent par un dossier solide et un dialogue bien préparé, plutôt que par l'affrontement.

SOMMAIRE

01 Que faire quand la douane conteste la valeur déclarée ?
02 Le principe : la valeur transactionnelle
03 Pourquoi la douane conteste une valeur
04 Les justificatifs qui comptent
05 Le dialogue avec la douane
06 Les voies de recours
07 Ce que nous faisons pour vous

01 Que faire quand la douane conteste la valeur déclarée ?

Quand la douane conteste la valeur déclarée, la première chose à faire est de réunir les pièces qui prouvent le prix réellement payé (contrat, facture, preuve de paiement, fret et assurance) et de demander un échange avec le service qui a émis la contestation. La valeur en douane repose en priorité sur la valeur transactionnelle : si vous démontrez que le prix est réel et complet, c'est elle qui doit servir de base.

Le dialogue doit rester factuel. La douane a le droit de vérifier la valeur ; votre intérêt est de lui donner rapidement de quoi conclure.

02 Le principe : la valeur transactionnelle

La Guinée est membre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Les règles de l'OMC sur l'évaluation en douane posent un principe simple : la valeur en douane est d'abord la valeur transactionnelle, soit le prix effectivement payé ou à payer pour la marchandise, ajusté de certains éléments comme le fret et l'assurance jusqu'au lieu d'importation.

Quand cette valeur ne peut pas être retenue (prix incomplet, lien entre acheteur et vendeur qui influence le prix, documents insuffisants), d'autres méthodes s'appliquent dans un ordre défini : valeur de marchandises identiques, puis similaires, puis méthodes fondées sur le prix de revente ou sur le coût de production, et enfin une méthode de dernier recours raisonnable.

> En Guinée, la base de calcul est en général la valeur CAF : prix de la marchandise, fret et assurance jusqu'à Conakry.

© 2026 TRANSXPRESS SARL · Document protégé, reproduction interdite sans autorisation écrite

03 Pourquoi la douane conteste une valeur

- Un prix nettement inférieur à celui de marchandises comparables déjà déclarées.
- Une facture sans détail : désignation vague, quantité globale, pas de prix unitaire.
- Des documents incohérents entre eux : facture, liste de colisage, connaissement (B/L) et certificat d'origine qui ne concordent pas.
- L'absence de preuve de paiement, ou un paiement différent du montant facturé.
- Des éléments manquants dans la valeur : fret, assurance, frais d'emballage, redevances ou commissions qui devraient y figurer.
- Un lien entre l'acheteur et le vendeur (sociétés du même groupe) qui peut influencer le prix.

Une contestation ne signifie pas que la douane vous soupçonne de fraude. Elle signifie souvent que le dossier ne suffit pas à justifier le prix déclaré. Comprendre le motif exact, en demandant la notification ou l'explication du service, permet de répondre avec les bonnes pièces.

04 Les justificatifs qui comptent

- Le contrat de vente ou le bon de commande, avec les conditions de prix et l'Incoterm.
- La facture commerciale détaillée : désignation précise, prix unitaires, remises et leurs motifs.
- La preuve de paiement : avis de virement, crédit documentaire ou relevé bancaire.
- La facture de fret et l'attestation d'assurance.
- La correspondance avec le fournisseur, les catalogues ou listes de prix, et les offres concurrentes obtenues.
- Pour une machine d'occasion : année, état, heures de fonctionnement et rapport d'inspection, qui expliquent un prix inférieur au neuf.

> Préparez ces pièces avant l'arrivée de la marchandise, surtout si le prix obtenu est bas : une valeur bien documentée dès le dépôt est rarement contestée.

05 Le dialogue avec la douane

Dans la pratique, beaucoup de contestations se règlent par un échange direct avec le service concerné. Présentez un dossier complet et ordonné, répondez point par point au motif de la contestation et proposez une base de calcul claire.

- Demandez le motif exact de la contestation, par écrit si possible.
- Répondez avec les pièces qui portent sur ce motif précis, plutôt qu'avec tout le dossier.
- Restez factuel et courtois : la douane a le droit de vérifier, votre intérêt est de lui permettre de conclure vite.

© 2026 TRANSXPRESS SARL · Document protégé, reproduction interdite sans autorisation écrite

06 Les voies de recours

Si aucun accord n'est trouvé, la réglementation prévoit des voies de recours contre la valeur retenue par la douane. Leurs conditions et leurs délais se confirment auprès de la douane ou d'un conseil avant d'engager la démarche.

> Ce guide ne constitue pas un avis juridique.

07 Ce que nous faisons pour vous

TransXpress vérifie la cohérence de vos documents avant le dépôt, prépare le dossier de justification de la valeur et l'échange avec la douane. Envoyez-nous la facture, le contrat, la preuve de paiement et, si elle existe déjà, la notification de la douane.

? Questions fréquentes

Sur quelle base la douane calcule-t-elle la valeur en Guinée ?

En priorité sur la valeur transactionnelle, c'est-à-dire le prix réellement payé, augmenté du fret et de l'assurance jusqu'à Conakry (valeur CAF).

Peut-on contester une réévaluation de la douane ?

Oui. Le plus souvent par un dialogue appuyé sur des justificatifs ; des voies de recours existent aussi, selon les conditions prévues par la réglementation.

Une facture suffit-elle à justifier la valeur ?

Elle est indispensable mais pas toujours suffisante. La preuve de paiement, le contrat, la facture de fret et l'assurance renforcent nettement le dossier.

Guide d'information générale rédigé par TransXpress. Les règles douanières et les procédures évoluent : chaque dossier se vérifie avec les documents et la réglementation en vigueur. Ce guide ne constitue ni un devis ni un engagement.

© 2026 TRANSXPRESS SARL · Document protégé, reproduction interdite sans autorisation écrite

TRANSXPRESS

UN SEUL INTERLOCUTEUR, DU PORT À VOTRE SITE

Approvisionnement, transit et dédouanement, transport lourd et location d'engins en Guinée.

TransXpress accompagne les opérateurs miniers, industriels et de construction en Guinée et sur les corridors vers le Mali et la Sierra Leone. Un nom, un numéro et quelques mots suffisent : nous vous rappelons sous 24 h ouvrées.

DEVIS

transxpress.co/#devis

WHATSAPP

+224 610 36 36 52

E-MAIL

info@transxpress.co

BUREAU

Résidence Micheline, Camayenne, Dixinn, Conakry

© 2026 TRANSXPRESS SARL, RCCM GN.TCC.2022.B.01359. Tous droits réservés. Ce document est protégé par le droit d'auteur : toute reproduction, diffusion ou adaptation, totale ou partielle, sans l'autorisation écrite de TRANSXPRESS SARL est interdite. Version en ligne : transxpress.co/guides/valeur-en-douane-contestee-guinee/